

ANNEXE N° 11 : Liste des principales opérations d'ordre non budgétaires

Les opérations d'ordre non budgétaires ne donnent lieu ni à des prévisions budgétaires, ni à l'émission de titres et de mandats.

I. Les opérations d'ordre non budgétaires participant à la mise à jour de l'inventaire et de l'état de l'actif

A. Biens reçus en apport

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
Réception du bien	2...	1021
Intégration des amortissements	1021	28...
Intégration des subventions d'équipement	1021	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	1021
Intégration du ou des emprunts	1021	16...

ANNEXE N° 11 (suite)

B. Affectation d'une immobilisation à un service non doté de la personnalité morale

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Opérations d'affectation</u>		
<i>☞ Chez l'affectant</i>		
Remise du bien affecté	181	2...
Transfert des amortissements	28...	181
Transfert des subventions d'équipement	13...	181
Transfert des reprises de subventions d'équipement	181	139...
Transfert du ou des emprunts	16.../2763	181
<i>☞ Chez l'affectataire</i>		
Réception du bien	2...	181
Intégration des amortissements	181	28...
Intégration des subventions d'équipement	181	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	181
Intégration du ou des emprunts	181	16...
<u>Opérations de retour de biens mis en affectation</u>		
<i>☞ Chez l'affectant</i>		
Retour du bien	2...	181
Transfert des amortissements	181	28...
Transfert des subventions d'équipement	181	13...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	139...	181
Transfert du ou des emprunts	181	16.../2763
Apurement du compte 181	1021	181
<i>☞ Chez l'affectataire</i>		
Retour du bien	181	2...
Transfert des amortissements	28...	181
Transfert des subventions d'équipement	13...	181
Transfert des reprises de subventions d'équipement	181	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	181
Apurement du compte 181	181	1021

ANNEXE N° 11 (suite)

C. Mise à disposition d'une immobilisation dans le cadre d'un transfert de compétences

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Opérations de mise à disposition du bien</u>		
<i>☞ Chez le remettant</i>		
Remise du bien	248	2...
Transfert des amortissements	28...	2498
Transfert des subventions d'équipement	13...	2498
Transfert des reprises de subventions d'équipement	2498	139...
Transfert du ou des emprunts	16.../2763	2498
<i>☞ Chez le bénéficiaire</i>		
Réception du bien	217...	1027
Intégration des amortissements	1027	2817...
Intégration des subventions d'équipement	1027	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	1027
Intégration du ou des emprunts	1027	16...
<u>Opérations de retour de biens mis à disposition</u>		
<i>☞ Chez le remettant initial</i>		
Retour du bien	2...	248
Transfert des amortissements	2498	28...
Transfert des subventions d'équipement	2498	13...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	139...	2498
Transfert du ou des emprunts	2498	16.../2763
Apurement du compte 2498 (et 248 en cas d'adjonction)	1021	248, 2498
<i>☞ Chez le bénéficiaire de la remise initiale</i>		
Retour du bien	1027	217...
Transfert des amortissements	2817...	1027
Transfert des subventions d'équipement	13...	1027
Transfert des reprises de subventions d'équipement	1027	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	1027
Apurement du compte 1027	1027	1021

ANNEXE N° 11 (suite)

D. Affectation d'une immobilisation à un organisme doté de la personnalité morale, mise en concession d'immobilisations

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Opérations d'affectation, de mise en concession</u>		
<i>☞ Chez le remettant</i>		
Remise du bien	24...	2...
Transfert des amortissements	28...	249...
Transfert des subventions d'équipement	13...	249...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	249...	139...
Transfert du ou des emprunts	16.../2763	249...
<i>☞ Chez le bénéficiaire</i>		
Réception du bien	22...	229...
Intégration des amortissements	229...	282...
Intégration des subventions d'équipement	229...	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	229...
Intégration du ou des emprunts	229...	16...
<u>Opérations de retour de biens affectés ou concédés</u>		
<i>☞ Chez le remettant initial</i>		
Retour du bien	2...	24...
Transfert des amortissements	249...	28...
Transfert des subventions d'équipement	249...	13...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	139...	249...
Transfert du ou des emprunts	249...	16.../2763
Apurement du compte 249 (et 24 en cas d'adjonction)	1021	24...
<i>☞ Chez le bénéficiaire de la remise initiale</i>		
Retour du bien	229...	22...
Transfert des amortissements	282...	229...
Transfert des subventions d'équipement	13...	229...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	229...	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	229...
Apurement du compte 229	229...	1021

ANNEXE N° 11 (suite et fin)

E. Autres opérations d'ordre non budgétaires patrimoniales

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Transfert des travaux terminés au cours de l'exercice au compte définitif d'immobilisations</u> ⁴⁶		
Immobilisations corporelles	21..., 22...	231..
Immobilisations incorporelles	205, 208.	232
<u>Réintégration des amortissements</u> (immobilisations sorties : cession, affectation, destruction, etc.)	28...	21...
Apurement du compte de subvention après virement total au compte de résultat	13...	139...
<u>Apurement du compte d'immobilisations incorporelles amorti en totalité</u>		
Frais de recherche et de développement et frais d'insertion		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2803	203
Autres immobilisations incorporelles	2805	205
	2808	208
<u>Prises de brevets</u> (recherches liées à la réalisation de projets)	205	203
<u>Opérations pour le compte de tiers</u>		
Apurement du compte de mandat chez le mandataire	4582.	4581.
Apurement des acomptes versés au mandataire après achèvement des travaux (chez le mandant)	20... 21...	232 231

II. Les autres opérations d'ordre non budgétaires

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Reprise du résultat excédentaire en section d'exploitation :</u>		
- au report à nouveau débiteur, dans la limite du solde débiteur de ce compte	12	119
- au report à nouveau créditeur après apurement du report à nouveau débiteur	12	110
<u>Reprise du résultat déficitaire en section d'exploitation :</u>		
- au report à nouveau créditeur, dans la limite du solde créditeur de ce compte	110	12
- au report à nouveau débiteur après apurement du report à nouveau créditeur	119	12
<u>Différences de conversion sur emprunts et dettes assimilées en monnaie étrangère :</u>		
1) perte latente	47621	16...
2) gain latent	16...	47721

⁴⁶ Au vu des indications fournies par l'ordonnateur.